

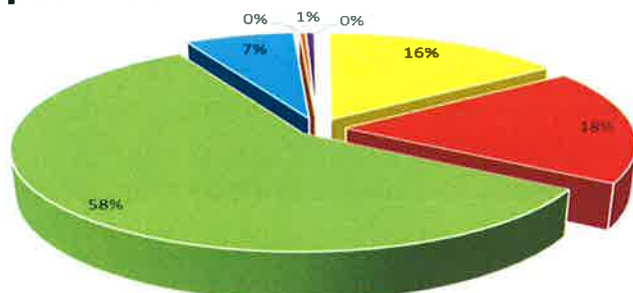


Les taux 2018 identiques à ceux de 2010

Réuni le vendredi 16 mars, les élus du Conseil Municipal ont décidé de ne pas modifier les taux.

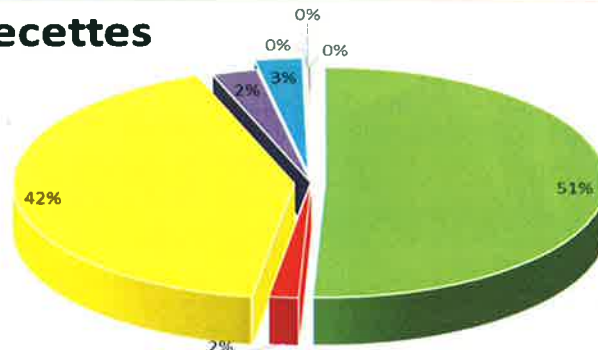
FONCTIONNEMENT : 2 147 796,97 €

Dépenses



- Charges à caractère général : 333 300 €
- Charges de personnel : 389 000 €
- Virement à la section d'investissement : 1 253 296,97 €
- Charges de gestion courante : 149 700 €
- Charges financières : 8 000 €
- Atténuation de produit : 12 000 €
- Amortissements : 2 500 €

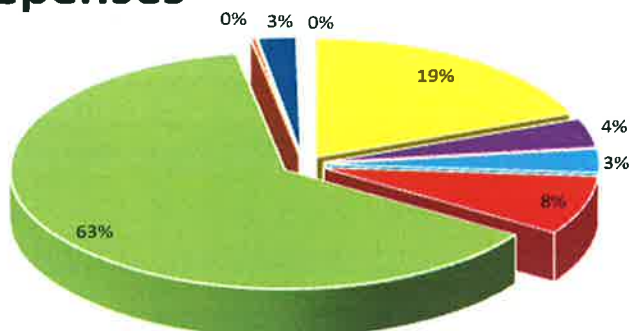
Recettes



- Excédent 2017 reporté : 1 089 362,17 €
- Produits divers : 36 600 €
- Impôts et taxes : 900 354 €
- Dotations reçues de l'Etat : 56 000 €
- Locations et produits divers de gestion : 59 000 €
- Atténuation de charges : 2 000 €
- Produits exceptionnels : 980,80 €
- Opérations d'ordre : 3 500 €

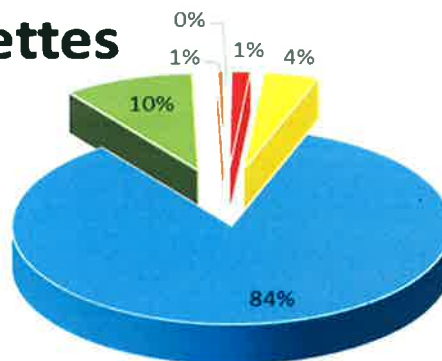
INVESTISSEMENT : 1 485 566,70 €

Dépenses



- Provisions Intervention sur bâtiments : 282 044,88 €
- Réserve pour dépenses imprévues : 60 000 €
- Remboursement du capital des emprunts : 47 000 €
- Solde d'exécution négatif reporté : 118 775,76 €
- Investissements 2018 : 935 914,06 €
- Cautions : 4 000 €
- Etudes : 34 000 €
- Opérations d'ordre : 3 832 €

Recettes



- Ordre de transfert entre section : 2 832 €
- Taxe d'aménagement : 20 107,91 €
- Fonds de compensation de la TVA : 60 000 €
- Virement de la section de fonctionnement : 1 253 296,97 €
- Affectation du résultat : 142 725,82 €
- Subvention Département : 6 604 €

Chers Dracysiens et Dracysiennes,

Dans le quotidien d'une commune, il y a des évènements incontournables qui rythment une année et l'adoption du budget est sans nul doute le plus important.

Depuis le mois de décembre, les commissions thématiques et les conseillers municipaux définissent les grandes orientations du budget 2018 avec les projets à mener pour préserver notre patrimoine tout en développant Dracy-le-Fort.

Les deniers publics n'étant pas des ressources intarissables, nous nous devons de les utiliser de manière efficiente. Prioriser nos dépenses, poursuivre notre désendettement débuté il y a 10 ans déjà, tout en maintenant la qualité de vie de notre village, sont ces objectifs que nous réaffirmons avec détermination. Le budget 2018 construit autour de ces axes majeurs a donc été présenté aux membres du Conseil Municipal, le 16 mars dernier.

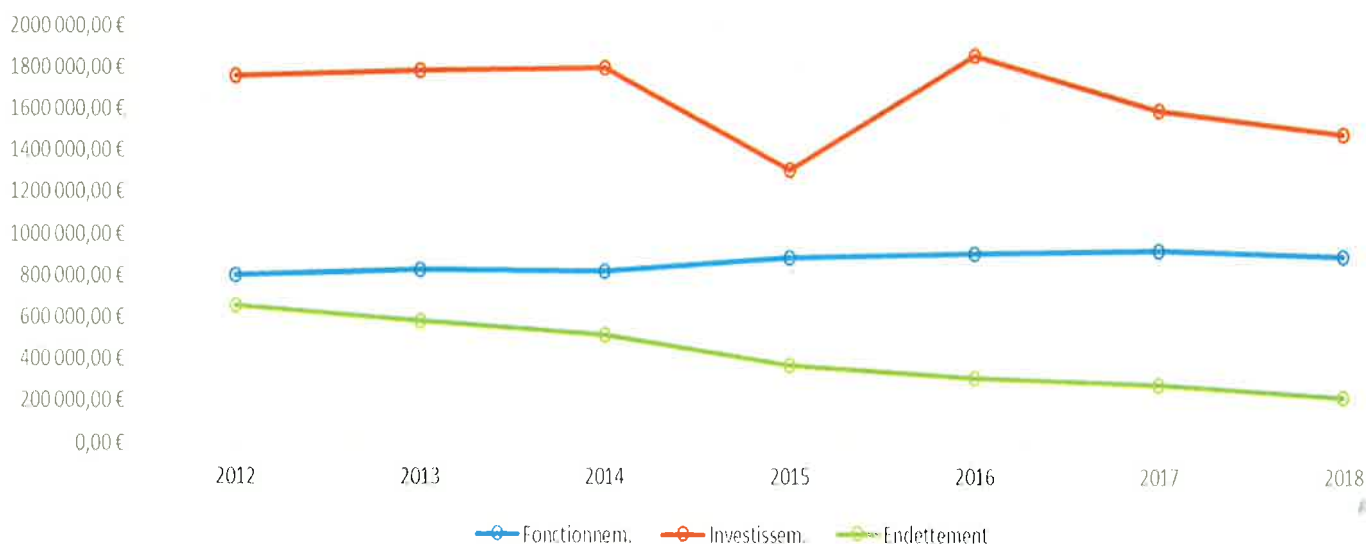


Olivier GROSJEAN
Maire

Bien que les dotations de l'Etat aient diminué ces dernières années et que les charges supportées par tous aient, quant à elles, augmenté, nous avons décidé de ne pas répercuter ces dernières sur les dracysiens en votant la reconduction des taux de 2017 qui étaient eux-mêmes identiques à ceux de 2010.

Je profite de ces quelques lignes pour vous redire toute ma résolution et celle de l'équipe qui m'accompagne pour assurer une gestion saine et équilibrée afin que l'image de Dracy-le-Fort reste celle d'un village agréable, dynamique et à taille humaine.

LA SITUATION FINANCIÈRE EN UN COUP D'OEIL



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fonctionnem.	802 042,00 €	826 742,00 €	821 725,00 €	890 560,00 €	907 540,00 €	919 145,00 €	894 500,00 €
Investissem.	1 763 750,00 €	1 785 522,00 €	1 799 528,00 €	1 308 322,08 €	1 862 386,59 €	1 596 091,17 €	1 485 566,70 €
Endettement	654 397,47 €	580 300,38 €	513 575,05 €	368 508,19 €	313 794,97 €	279 612,11 €	218 371,65 €

LES TAXES LOCALES 2018

	2010	2018
Taxe Habitation	11,86 %	11,86 %
Taxe Foncière Propriétés Bâties	18,65 %	18,65 %
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties	61,12 %	61,12 %

6 627 €

C'est le montant des subventions municipales aux associations.

Chaque association bénéficie d'une location gratuite de la salle polyvalente un week-end.

Pour les activités hebdomadaires, la salle polyvalente est mise à disposition gratuitement (y compris chauffage) :

- 3 h pour la Gymnastique
- 1 h 30 pour le Tai-Chi-Chuan
- 2 h 15 pour « Bonheur d'Être »
- 6 h par mois pour la Fourchette Gourmande

Tandis que la salle des Associations est utilisée dans les mêmes conditions :

- ⇒ 4 h pour Blanc Couleur
- ⇒ 9 h pour Zen Patch
- ⇒ 7 h pour Crazy Patch
- ⇒ 1 h 30 pour « Yoga Pour Tous »
- ⇒ 2 à 3 h (d'avril à octobre) pour la Pétanque

Les participations financières de la commune

Pour l'école :

- Fournitures scolaires :
 - **40,56 €** par élève pour les classes maternelles
 - **37,26 €** par élève pour les classes primaires
- Crédits exceptionnels : **3 500 €**
- Transports pour l'activité « piscine » : **408 €**



Pour le Centre Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) : **36 165 €**

Contribution Collège SIVOS Givry : **2 713,66 €**

Participation Syndicat Intercommunal d'Aménagement des 3 Rivières du Chalonnais : **1 961,16 €**



LES PRINCIPALES DÉPENSES

- VOIRIE : 270 000 €
- BÂTIMENTS : 300 000 €
- ÉQUIPEMENTS DIVERS : 108 000 €
- SERVICES TECHNIQUES : 4 300 €
- ENVIRONNEMENT : 48 000 €
- PETITE ENFANCE PÉRISCOLAIRE : 7 000 €

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2018

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu le **Vendredi 04 Mai de 17h à 18h**.

Elles concernent **les enfants nés en 2015**, ceux nés en 2014 et 2013 non encore scolarisés.

Se munir des pièces suivantes :

- **CERTIFICAT D'INSCRIPTION DÉLIVRÉ PAR LA MAIRIE** ;
- Livret de famille ;
- Certificat médical attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge et qu'il est apte à la scolarisation ;
- Pour les enfants scolarisés dans une autre école et qui rejoindraient celle de Dracy-le-Fort, un certificat de radiation ;
- Carnet de santé.

Les personnes qui ne pourraient pas se présenter le jour des inscriptions devront prendre rendez-vous avec **Madame la Directrice**, au **03 85 44 57 13**

LES PRINCIPALES ACTIONS 2018

- Réalisation d'un tapis d'enrobé sur une partie de la Rue du Buet (avec passage sécurisé pour piétons) : 95 000 € ;
- Réfection (phase 2) du muret de pierres Rue des Champs : 48 000 € ;
- Réalisation d'un tapis d'enrobé Route du Moulin Madame : 62 000 € ;
- Remplacement et amélioration de la signalétique générale : 30 000 € ;
- Travaux « *d'extension* » extérieure de salle polyvalente : 222 000 € ;
- Remplacement des chaises de la salle polyvalente ;
- Mise en place d'un système vidéo-protection (zone loisirs et accès Z.A. « La Tuilerie »).



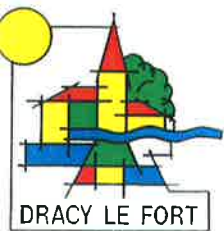
QUELQUES INFORMATIONS

- Une nouvelle série de timbres poste consacrés à notre Commune sera disponible à la vente d'ici quelques semaines.
- La salle polyvalente sera dotée du système Wi-Fi. Une armoire frigorifique supplémentaire sera acquise et viendra compléter le matériel existant de la cuisine.
- La signalétique directionnelle et locale sera complètement repensée.



RAPPEL **POUR LA ZONE DE LOISIRS**

Nous déplorons le manque de civisme des propriétaires qui ne respectent pas cette interdiction qui, pourtant, se justifie aussi bien pour la sécurité que pour l'hygiène !



DRACY-LE-FORT

DIMANCHE 8 AVRIL

Salle Polyvalente

de 08 h 30 à 16 h 30

Vêtements
0 - 6 ans

BOURSE

aux JOUETS

et PUERICULTURE

Organisée par le C.C.A.S.

BUFFET

ENTRÉE GRATUITE

BUVETTE

Les objets proposés devront être en bon état.

Prix pour les exposants :

- 6 € pour 2,40 X 0,80 m d'exposition (2 tables)
- 3 € : la table supplémentaire



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

désire participer à la bourse aux jouets organisée le dimanche 08 avril 2018 de 8 h 30 à 16 h 30 et joint la somme de 6 € pour 2 tables et 3 € par table supplémentaire.

À, le : Signature :



DRACY LE FORT



NOUVEAU : ACCÈS AUX DÉCHETTERIES



À partir de janvier 2018, les déchetteries du Grand Chalon seront équipées d'un système d'accès par carte magnétique.

Demandez dès aujourd'hui votre carte d'accès !

Elle est gratuite et sera indispensable pour entrer dans les déchetteries du Grand Chalon.

A NOTER

En raison d'un très grand nombre de demande de cartes d'accès aux déchetteries du Grand Chalon, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour le retard accumulé dans la transmission de celles-ci.

Le délai moyen de traitement est actuellement de 2 mois.

Le contrôle d'accès aux déchetteries sera effectif dès que l'ensemble des cartes auront été distribuées.

Le service Gestion des déchets du Grand Chalon vous remercie pour votre patience et reste à votre disposition au 03 85 43 37 65.

Pourquoi contrôler l'accès aux déchetteries ?

En 2016, le Grand Chalon a consacré 2,7 millions d'euros au fonctionnement de ses déchetteries. Contrôler l'accès permettra de réserver leur usage aux grands-chalonnais, et donc d'améliorer la qualité du service au profit de ceux qui le financent.

Qui peut demander cette carte ?

- Tous les habitants du Grand Chalon (Une carte unique par foyer).
- Les habitants des commune qui ont signé une convention avec le Grand Chalon : Saint-Gervais-en-Vallière, Palleau, Saint-Martin-en-Gatinois, Ecuelle, Bragny-sur-Saône, Verjux, Verdun-sur-le-Doubs pour accéder à la déchetterie d'Allerey-sur-Saône. Bey pour la déchetterie de Saint-Marcel
- Les entreprises, administrations, établissements publics ou parapublics du Grand Chalon
- Les associations du Grand Chalon.

Comment demander ma carte d'accès aux déchetteries du Grand Chalon ?

Il suffit de fournir l'un des documents suivants :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les particuliers (Facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile), avis d'imposition ou certificat de non-imposition, quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer.)
- une copie de votre extrait Kbis pour les entreprises
- une copie de l'inscription au répertoire SIRENE pour les administrations, les établissements publics ou parapublics
- une attestation de déclaration d'association pour les associations

Et de remplir le «Formulaire de demande de carte». Il est disponible : sur le site www.legrandchalon.fr

Comment transmettre les pièces et le formulaire ?

- En ligne sur www.legrandchalon.fr
- Dans les déchetteries
- Par courrier

Envoyez le «Formulaire de demande de carte», accompagné des documents demandés à :

Le Grand Chalon - Service Gestion des déchets
1, rue Paul-Sabatier - 71100 Chalon-sur-Saône
ou par mail à gestion.dechets@legrandchalon.fr

Votre carte vous sera expédiée dès que possible.

DIMANCHE 3 JUIN 2018



La Dracysienne

Course à pied festive

11 km pour le plaisir de découvrir Dracy Le Fort autrement

Buvette et Gourmandises sur place

Animation avec le groupe BLUESTORM

la-dracysienne.fr

ladracysienne@gmail.com



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner par courrier ou déposer en Mairie avant le 26 mai 2018

Nom Prénom

Date de naissance Sexe H F

Taille tee-shirt: S M L XL

Adresse complète

Code postal Ville

Tél Email

Licencié (e) FFA : Nom club..... N° licence.....

(Copie licence en cours de validité obligatoire)

Non licencié : Fournir un certificat médical d'aptitude à la course à pied en compétition de moins d'un an ou sa copie

Pour les 16-18 ans, AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e)père, mère, tuteur, trice de l'athlète ci-dessus identifié, autorise ce dernier à participer à LA DRACYSIENNE.

Signature

TARIFS : 10 € par chèque bancaire à l'ordre de GV DRACY LE FORT (espèces acceptées)

Bulletin d'inscription + certificat médical valide ou copie licence valide + chèque inscription à

LA DRACYSIENNE - MAIRIE - 71640 DRACY LE FORT

RETRAIT DES DOSSARDS et INSCRIPTIONS - Salle Polyvalente de Dracy le Fort :

Le samedi 2 juin 2018 : de 16h00 à 19h00 – le dimanche 3 juin de 8h00 à 9h00 (départ 10h00)

Aucun dossard ne sera transmis par courrier.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses (disponible sur le site)

Date et signature

ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi et PDA DU GRAND CHALON

Le Grand Chalon organise une enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand Chalon concernant 37 communes et le projet des Périmètres Délimités des Abords (PDA) de 15 monuments historiques concernant 8 communes (Châtenoy-le-Royal, Dracy-le-Fort, Gergy, Mellecey, Mercurey, Saint-Loup-de-Varennes, Saint-Marcel, Saint-Rémy).

Cette enquête publique se déroule du :

Jeudi 15 mars 2018 à 9 h au **mar**di 17 avril 2018 à 17 h.

Pour tout renseignement, consulter le site de la commune :

www.mairie-dracy-le-fort.fr

4^{ème} RANDONNÉE PÉDESTRE

« La Marche de Fabrice »

(habitant de Dracy-le-Fort)

DIMANCHE
20 MAI
2018



3 parcours au choix

RDV Salle des Associations (sous la Salle Polyvalente)

VENDREDI 1 - 8 - 15 JUIN 2018

de 19 h à minuit

LES TERRASSES DE
DRACY

Trois soirées musicales
sur la place de la Mairie

Organisation C.C.A.S.

14 JUILLET 2018

JEUX GONFLABLES

POUR

LES ENFANTS

APÉRITIF

RÉPUBLICAIN

GRATUIT

Ambiance Musicale

À partir de 11 heures
Place de la Mairie

Concours de
déguisements
Enfants

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2018

De 9 h à 17 h

VIDE GRENIER
À DOMICILE

Dans les différents
quartiers de la commune

Organisation C.C.A.S.

DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018

De 9 h à 17 h
Salle polyvalente

FOIRE AUX JOUETS
ET MATÉRIEL DE
PUÉRICULTURE
D'AUTOMNE

(vêtements seulement
de 0 à 6 ans)

Organisation C.C.A.S.